



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES PATURETTES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 05/12/2025 à ST BROLADRE, Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes : – Dénomination : LES PATURETTES ; – Siège : ST BROLADRE (35120), 4, La Morgadière ; – Durée : 99 ans ; – Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; – Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ; – Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée : Monsieur Jérémy GASLAIN demeurant : 4, La Morgadière 35120 SAINT BROLADRE Madame Noémie BESNARD demeurant : 4, La Morgadière 35120 SAINT BROLADRE POUR AVIS La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
